

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DU LYCÉE LOUIS-LE-GRAND
123, RUE SAINT JACQUES - 75005 PARIS
Téléphone : 09 51 86 38 16 - e-mail : infopeepllg@gmail.com
nouveau site web: www.peepllg.fr

DOSSIER SPECIAL

INFORMATIONS CONCOURS

SCIENTIFIQUES

Session 2014

Ce dossier « **SPECIAL CONCOURS** » est destiné à aider les parents d'élèves des classes préparatoires scientifiques du Lycée Louis-Le-Grand dans leurs démarches d'inscription aux différents concours des grandes Ecoles scientifiques. Les informations présentes dans ce dossier proviennent principalement du site www.scei-concours.org et des notices des concours.

Ce dossier a pour vocation de vous guider mais ne prétend pas à l'exhaustivité.

Nous espérons qu'il vous sera utile et nous vous remercions de nous signaler toute erreur ou oubli que vous trouverez en le parcourant.

Bonne lecture et bon courage pour cette phase d'inscription !

Pour tout renseignement sur ce dossier, vous pouvez nous joindre :

PEEP LLG
www.peepllg.fr

Eléni TZAVARA
eleni.tzavara@inserm.fr

SOMMAIRE

I - QUELQUES CONSEILS

II - MODALITES D'INSCRIPTION

III - CALENDRIERS DES EPREUVES ECRITES

IV - FRAIS D'INSCRIPTION AUX CONCOURS

V - DETAIL DES CONCOURS SCIENTIFIQUES :

- 1 - ENS (Ulm, Lyon, Cachan)
- 2 - X, ESPCI
- 3 - Mines - Ponts et Chaussées,
- 4 - Concours communs polytechniques
- 5 - Centrale - Supélec
- 6 - Concours e3a

VI - EPREUVES DES TIPE ET ADS

VII - PROCEDURE COMMUNE D'INTEGRATION

VIII - LIEUX DE PASSAGE DES CONCOURS ET HEBERGEMENTS

I - QUELQUES CONSEILS :

1 - Pour s'inscrire aux concours :

- Pour l'inscription aux concours des Grandes Ecoles, nous vous conseillons vivement de veiller à faire les démarches dans les temps. **Surtout n'attendez pas le dernier jour** car personne n'est à l'abri d'une panne d'ordinateur (c'est déjà arrivé) ou d'un site surchargé et, dans ce cas, **le dépassement du délai est irrévocable.**
- **Une procédure commune d'inscription via le site internet SCEI (Service Concours Ecoles d'Ingénieurs) est mise en place (voir ci-après Modalités SCEI).**
 - **Exceptions :** procédures d'inscriptions spécifiques pour : concours ENAC, EPL/S (site www.enac.fr), entrée sur dossier en 3^{ème} année des ENI (site www.enim.fr), entrée en 3^{ème} année des INSA (site www.insa-france.fr),
- Sachez également que le coût des inscriptions aux concours peut s'élever à plus ou moins 650 euros en fonction du nombre de concours choisis.
- Le bordereau des pièces justificatives accompagné des différentes pièces classées dans l'ordre demandé devront être **remis dans une pochette transparente** au secrétariat du Lycée à M. DEREGNAUCOURT
- **Compte tenu du grand nombre de dossiers, le secrétariat acceptera uniquement les dossiers les lundi 13 janvier, mardi 14 janvier et jeudi 16 janvier toute la journée.**
- Etant donné les délais très courts, **aucun rappel ne sera fait auprès des élèves ou des familles.**
- Le dossier d'inscription sera rejeté si l'une des pièces justificatives n'est pas fournie, si les frais ne sont pas réglés ou si le dossier arrive hors délai.
- **Le lycée rejette toute responsabilité si l'étudiant ne se plie pas à ces conditions.**
- Nous vous encourageons à consulter les notices de concours et à visiter les sites Internet des Grandes Ecoles : vous y trouverez de nombreuses informations.
- Il est également possible, pour les étudiants dont les parents habitent en province, de s'inscrire dans un autre centre de concours, plus proche de leur domicile.

2 - Pour travailler « efficacement »

- Inciter votre fille ou votre fils à travailler toutes les matières : nombre d'anciens élèves X vous diront qu'ils sont rentrés à Polytechnique avec l'anglais ou le français.
- Réviser les matières au fur et à mesure dès qu'on commence à oublier un cours. Arrivé au concours, chaque cours aura alors été revu une dizaine de fois et sera parfaitement assimilé.
- Pour la mise en fiche dans certaines matières : le faire bien dès le début en les tapant, en les organisant rationnellement de façon notamment à faciliter les échanges avec des camarades et une relecture aisée le moment venu.
- Avant les oraux, lire sur Internet les rapports des jurys pour savoir ce qu'ils aiment entendre et ce qu'ils ne supportent pas. A la fin de la 1^{ère} année, si possible, prendre le temps d'assister à des oraux : cela permet de découvrir les types de sujets proposés et les attentes des jurys.

3 - Pour « bien vivre » sa prépa

- Inciter votre enfant à se détendre et à conserver une activité extrascolaire régulière.
- Assurer l'intendance, veiller à ce que vos enfants aient une alimentation équilibrée, un rythme de vie régulier et les aider à organiser leur travail. Les aider pour les formalités d'inscription aux concours car ces démarches demandent du temps ; il vaut mieux qu'ils consacrent ce temps à étudier ou à se détendre.
- Soutenir leur moral et toujours positiver. Ne jamais montrer votre stress pour eux !
- Etre à leur écoute pour qu'ils vous parlent de leurs problèmes s'ils le souhaitent. Une règle de base : ne jamais demander leurs notes.
- En cas de difficulté dans une discipline, inciter le jeune à rencontrer le professeur concerné. Les équipes pédagogiques sont disponibles et prêtes à aider les élèves.

4 - En cas de difficultés psychologiques : le Relais Etudiants-Lycéens R.E.L.

Les élèves de prépas, soumis à une forte pression dès la rentrée, peuvent connaître des problèmes d'anxiété, de dépression, des troubles du sommeil ou de l'alimentation, des difficultés de concentration plus ou moins sévères : les parents sont souvent surpris par un enfant qui connaît là ses premières difficultés scolaires, et se sentent démunis, leur propre inquiétude pouvant les empêcher de réagir au mieux dans cette période critique.

Il importe alors de ne pas hésiter à demander un avis spécialisé : nous avons la chance à Paris de disposer du Relais Étudiants Lycéens (R.E.L.), structure de consultations dirigée par des médecins psychiatres, qui propose des consultations spécifiques pour les élèves des CPGE.

Créé en 1994 avec le soutien du Rectorat de Paris, et de l'Agence Régionale d'Hospitalisation, l'accueil est assuré par une équipe pluri-professionnelle, provenant de la Clinique Médico-Universitaire Georges Heuyer, spécialisée dans la double prise en charge soins-études. Cette structure est dirigée par Mme F. Aubry et le Psychiatre Médecin Chef de Service du R.E.L. est Madame le Docteur Dominique Monchablon. Le Relais a obtenu en mai 2002 la mention spéciale du prix de l'innovation Hospitalière.

Ces consultations sont prises en charge directement par l'Assurance Maladie et sont donc **gratuites** pour le consultant.

Où s'adresser ?

Relais Étudiants Lycéens Georges Heuyer
60, rue des Grands Moulins 75013 Paris
Accueil : Mme E. RAGIL - Tél : 01-45-83-89-15
Antenne : 14 rue Boileau 75016 Paris

M° (14) et RER C : Bibliothèque F. Mitterrand Bus : 89 - 62

II. MODALITES D'INSCRIPTION PROCEDURES COMMUNES SCEI : **3 phases obligatoires**

1 - Saisie et validation des données :

Lors de l'inscription, un **numéro d'inscription** et un **code signature confidentiel** sont attribués au candidat.

Ils seront nécessaires pour tout accès au serveur, jusqu'au terme de la procédure d'intégration.

Inscription sur Internet :
<http://www.scei-concours.fr>
du mardi 10 décembre 2013 au vendredi 10 janvier 2014 minuit

En cas de problème, téléphone : 05 62 47 33 43.

Le candidat vérifie l'exactitude des informations saisies et apporte, le cas échéant, les modifications nécessaires.
Il pourra alors procéder à la validation de son inscription.

L'inscription est validée lorsque la mention « dossier validé » apparaît à l'écran.

Jusqu'au 10 janvier 2014, le candidat pourra faire toutes les modifications utiles sur son dossier, à condition toutefois de **revalider chaque fois son inscription** (écran : « validation »).

Pendant tout la durée des concours, le candidat doit tenir à jour ses coordonnées (adresses postale et électronique, numéro de téléphone...) sur le serveur internet.

2. Edition du bordereau «Pièces justificatives» :

Le bordereau « pièces justificatives » sera disponible sur le site Internet SCEI à partir du **11 janvier 2014**.

Le candidat devra **obligatoirement l'imprimer** lui-même.

Il sera automatiquement dirigé vers un site de paiement en ligne pour procéder au règlement des frais de concours (s'il a opté pour un règlement par carte bancaire).

3- Règlement et envoi des pièces justificatives

Le bordereau des pièces justificatives daté et signé ainsi que toutes les pièces justificatives (plus le chèque si le candidat n'a pas opté pour le règlement par carte bancaire) doivent être envoyés au service des concours.

L'inscription au(x) concours sera rejetée si le règlement des frais ainsi que l'ensemble des pièces justificatives ne sont pas parvenus le 25 janvier 2014, délai de rigueur.

Les dossiers seront transmis par le lycée Louis-Le-Grand.

M. Deregnaucourt reçoit les dossiers uniquement :

**Lundi 13 janvier,
Mardi 14 janvier
et Jeudi 16 janvier.**